

Saint-Philibert

N°8



- Nouvelle équipe municipale
- Les travaux se terminent
- Nettoyage des plages
- Agriculture



Carte Nationale d'Identité

-) Édito
Page 3
-) Équipe municipale
Page 4
-) Finances
Pages 4 et 5
-) Travaux / Entretien
Pages 6 et 7
-) Environnement
Page 8 à 13
-) Vie Agricole
Pages 14 et 15
-) Vie Municipale
Page 16 à 20
-) Vie Scolaire
Page 22 et 23
-) Vie Culturelle
Page 24 et 25
-) Enfance / Jeunesse
Page 26
-) Vie Associative
Page 27 à 33
-) Calendrier
des Manifestations
Page 35
-) Les Numéros Utiles
Page 35

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.



INUTILE DE VOUS DÉPLACER DANS VOTRE MAIRIE

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Directeur de la publication :
François Le Cotillec
Rédaction :
Michèle Escats
Réalisation :
Frédéric Sueur
Créaprint Communication
06 07 08 67 10
Tirage 1000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2014



Édito

Le 23 mars 2014, vous avez été 74,07 % à voter pour notre liste « Energie et Avenir ». Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance qui témoigne de votre adhésion à notre bilan et au projet que nous portons pour notre commune pour les six prochaines années.

Je remercie l'ancien Maire Monsieur Didier Robic pour les actions qu'il a engagées sur la commune les 6 années passées et son dynamisme.

Notre équipe est en grande partie partie nouvelle et déjà bien impliquée. Le fil conducteur de notre action est le développement harmonieux et actif de notre commune en assurant une qualité de vie pour chacun sans aucune distinction.

Un Maire et ses conseillers dans leur commune doivent beaucoup donner : du temps, des efforts, de la disponibilité, de la conviction, mais surtout de la passion. Maintenant que notre équipe est renouvelée elle sera énergique, disponible et impliquée dans la vie locale, capable de relever les défis

pour que Saint-Philibert soit ouvert sur l'avenir.

Les principaux projets de l'ancienne mandature seront reconduits à savoir :

- **Les commerces dans la supérette, début des travaux en fin d'année.**
- **L'accession à la propriété pour les jeunes couples de Saint-Philibert, (lotissement des Goélands).**
- **L'aménagement de la rue des Presses.**

Cependant, la planification a été revue dans le respect de l'équilibre budgétaire des finances de la commune.

Les investissements ont été réduits et le fonctionnement resserré de façon à donner une priorité à la construction d'une maison pluridisciplinaire dans laquelle des professionnels de la santé sont déjà prêts à s'installer.

Les habitants de Saint-Philibert souhaitent un embellissement et une plus grande attractivité du centre bourg. Ce volet paysager est maintenant terminé.



Nous pouvons désormais soutenir les secteurs économiques avec les commerçants et les artisans que nous souhaitons voir s'installer, créer un véritable cœur de bourg dans la commune qui offrira ainsi un cadre de vie agréable aux habitants.

Je remercie, de nouveau, tous les administrés, particulièrement nos commerçants et les habitants du centre bourg, pour la patience dont ils ont fait preuve face aux désagréments occasionnés par ces travaux.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, de bonnes vacances et une agréable saison estivale à Saint-Philibert.

Le Maire - François Le Cotillec

3

Pennad-Stur

D'an 23 a viz Meurzh 2014 oc'h bet 74,07 % é votiñ evit hol listennad « Energie et Avenir ». Ho trugarekaat a ran a greiz kalon evit bout bet la-kaet ho fiziañs ennomp. Kement-se a ziskouez splann eh oc'h bet plijet get ar mod mad omp disoc'het get ar prantad kent hag eh oc'h a-du get ar raktresoù a ginnigomp evit ar 6 vlez da zonet.

Hor maer kozh, an aotrou Didier Robic, a vennan trugarekaat ivez, evit e berzh gredus ar jabl hag ar soursi en deus dalc'het plaen da gemer e aferioù ar gumun e-pad ar 6 vlezad paseet.

Hor bare, en desped d'ar braz ag an dud bout nevez arruet er vicher, a zo bec'h dija. Ar pezh a vennomp dreist-pep-tra a zo derc'hel get diorren ar gumun ; labour ha buhez a-feson da razh an dud hep diforc'h ebet.

Ur Maer hag e guzulerion a vez ret dezhe roiñ ur bochad : roiñ amzer, la-kaet bec'h, bout dijabl, krediñ start er pezh a reont ha bout gred dalc'hapl. Bremañ a pand eo nevesaet hor bare ne vanko dezhi na begon, nag amzer

da c'houestliñ da vuhez ar gumun, na nerzh kalon da daliñ doc'h an diaesteroù evit ma vo Sant-Filibert digor àr an dazoned.

Dalc'het e vo get ar raktresoù pennañ bet studiet get ar bare a oa en hon-raok. Da lâret eo :

- **Ar stalioù er gourmarc'hadig ; kroget e vo get al labourioù e fin ar blez.**
- **En em gemer evit ma vo tu d'ar c'houbladoù yaouank a St-Filibert donet da vout perc'henn àr ul lojeriz (Bod ar Gouelani).**
- **Kempenn ar ru des Presses.**

Adwelet eo bet neoazh ar pezh a oa bet soñjet get ar c'hoant derc'hel kempouez yalc'h ar gumun. Krennet eo bet àr an argant da fondiñ ha strishaet an traoù a-fed ar moned en-dro ; kement-se evit gellet sevel ti ar yec'hed lec'h mah eus dija tud a-vicher prest d'en em staliñ.

Tud Sant-Filibert o doa c'hoant e vehe bet bravaet kreiz ar vourc'h evit

ma vehe bet daet ul lec'h dedennus. Achuet eo al labourioù. Bremañ e c'hellomp harpiñ an ekonomiezh get ar goñversanted hag an artisaned a garahemp gwelet niverusoc'h doc'h en em staliñ aze. Get o bezañ hag o stalioù e vehe savet mod-se ur galon d'ar gumun ha, àr-un-dro, krouet un endro plijus d'an dud.

Trugarekaat a ran, ur wezh oc'h penn, an holl Sant-Filibertiz, ha da gentañ penn koñversanted hag annezidi kreiz ar vourc'h, evit bout añduret get kement a basianted an diaezamantoù daet diàr al labourioù-se.

Vakañsoù mat ha hañv plijus e Sant-Filibert a souetan deoc'h e anv kuzul ar gumun.

Ar Maer - François Le Cotillec



Absents sur la photo : Y. Delcroix , V. de Saint Sauveur, J.M. Serazin

De gauche à droite :
les nouveaux élus le jour de leur installation
Conseil municipal du 30 mars 2014

Alain Lavacherie,
Marine Bardou,
Eric Guillou,
Michèle Escats,
François Bruneau,
Philippe Flohic,
François Le Cotillec,
Jean-Luc Scoarnec,
Pierrick Ezan,
Marie-Claude Devois,
Anne-Sophie Jegat,
Marie Renée Bris,
Gwenael Bonnet,
Delphine Barnaud,
Nathalie Defrene,
Nadia Le Penne,
Gaëlle Rault-Matrat
(nouvelle directrice générale des services)

Nouvelle Équipe Municipale

Permanences des adjoints sur rendez-vous

- **1^{er} adjoint : Jean-Luc Scoarnec**
URBANISME, TRAVAUX
Le mardi de 9 h 30 à 12 h
- **2^{ème} adjoint : François Bruneau**
FINANCES, PERSONNEL
Le jeudi de 10 h à 12 h
- **3^{ème} adjoint : Michèle Escats**
COMMUNICATION, CULTURE,
AFFAIRES SCOLAIRES
Le lundi de 10 h à 12 h
- **4^{ème} adjoint : Marie-Claude Devois**
ENVIRONNEMENT, TOURISME,
ASSOCIATIONS
Le lundi de 10 h à 12 h
- **5^{ème} adjoint : Philippe Flohic**
AFFAIRES SOCIALES
Le jeudi de 10 h à 12 h

FINANCES

Subventions 2014 aux associations et particuliers

Chaque année, diverses associations locales, départementales et régionales sollicitent des aides financières pour assurer le fonctionnement de leurs activités.

La commission des Finances a examiné toutes ces demandes au cours de sa réunion en date du 24 février dernier, et soumet au Conseil Municipal ses propositions.

Le Conseil Municipal du 3 mars 2014, décide par un vote 10 POUR et 1 ABSTENTION pour la subvention de l'entente sportive du Football, les autres à l'unanimité d'accorder une subvention aux associations et particuliers dont la liste suit :

ASSOCIATIONS SAINT PHILIBERT

Amicale des parents d'élèves	ST PHILIBERT	1 000.00
Amicale du personnel de St-Philibert	ST PHILIBERT	3 000.00
APVMMMP : pensionnés de la marine marchande	ST PHILIBERT	110.00
Association communale de Chasse	ST PHILIBERT	600.00
ASSP Tennis et Tennis de table	ST PHILIBERT	1 400.00
Club Amitiés Souvenirs	ST PHILIBERT	800.00
Comité des fêtes	ST PHILIBERT	1 000.00
Comité des fêtes (subvention exceptionnelle manifestation «trail 36kms»)	ST PHILIBERT	150.00
Compagnie Liber Théâtre Dasson	LOCMARIAQUER ST PHILIBERT	0.00 400.00

Ecole de Voile Océane	ST PHILIBERT	8 000.00
Ecole de voile (subvention exceptionnelle électricité fort)	ST PHILIBERT	3 357.34
Entreprendre à Saint-Philibert	ST PHILIBERT	0.00
Football : entente sportive	ST PHILIBERT	2 000.00
Korollerion sant Filiber	ST PHILIBERT	1 000.00
Ludothèque Les Petits Philous	ST PHILIBERT	1 000.00
Phil'Bridge	ST PHILIBERT	0.00
Randophil - Association sauvegarde chemins de St Philibert	ST PHILIBERT	400.00
Saint Phil Animation	ST PHILIBERT	1 500.00
Saint Phil en Art	ST PHILIBERT	1 500.00
UFAC	ST PHILIBERT	120.00
UNACITA	ST PHILIBERT	120.00

TOTAL 27 457.34

FINANCES

Acquisition du terrain du phare

Le 8 janvier 2014 le service des Phares et Balises de Lorient informe M. Le Cotillec alors maire-adjoint en charge des équipements côtiers que le phare de Kernevest (hors service depuis quelques années) est mis en vente.

Il s'agit bien du feu postérieur ex Alignement à 347° - Kernevest dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Année de construction : 1856
- Hauteur totale : 14,75 m
- Hauteur plan focal : 13,15 m
- Diamètre ext. bas : 2,9 m
- Diamètre ext. haut : 2,4 m
- Diamètre int. escalier : 1,4 m



La procédure de vente du feu postérieur de l'ex-alignement à 347 degré (terrain du phare) situé sur la parcelle cadastrée AV 108 au lieu-dit Kernevest à Saint-Philibert est en cours. Suite à la visite de l'ouvrage en date du 28 janvier 2013, France Domaine a évalué le bien à 800 €.

Conformément à l'article L.240-1 du code de l'urbanisme, la commune a la possibilité d'utiliser son droit de priorité pour acquérir ce bien.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal du 3 mars 2014 décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable pour exercer son droit d'acquérir ce bien à la valeur fixée par France Domaine 56 à savoir 800 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout autre document relatif à ce dossier.

5

Donation du terrain du Dolmen de Canaplaye

Je tiens en mon nom, associé à l'ensemble du Conseil Municipal de Saint-Philibert, à remercier très chaleureusement M. Claude Le Quellec pour la donation faite à la commune de la parcelle de terrain située dans le bois de Canaplaye où se trouve un dolmen.

Ce dolmen a une valeur historique, patrimoniale, architecturale pour la commune et rentre dans le cadre de nos objectifs de préservation des sites mégalithiques. La parcelle sera entretenue par les services d'AQTA, (compétence des chemins de randonnée) et ainsi accessible à tous les visiteurs.

François Le Cotillec



Point sur les travaux

Après de longues péripéties, les travaux se terminent enfin

Les éclairages publics de la Place des 3 Otages ont été mis sous tension mi juin et le mobilier urbain disposé comme prévu.

La construction des toilettes publiques débutera après la saison d'été, la mise en service est prévue pour fin novembre. En attendant des toilettes publiques de location sont à disposition sur le parking de la mairie.

Un double abri bus nommé « Saint-Philibert-Mairie » doit être installé rue Abbé Joseph Martin, il sera opérationnel pour le ramassage scolaire à la rentrée de septembre.



Un deuxième abri bus mis en place au rond point du « Chat noir » en face de l'existant permettra aux enfants d'être protégés des intempéries.

La municipalité, bien consciente des nuisances engendrées par les travaux du centre bourg, a décidé de repousser la troisième phase prévue rue des Presses et autour de la Chapelle fin 2015, début 2016.

Jean-Luc Scoarnec



Service de l'eau et de l'assainissement collectif

AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE
communauté de communes



Afin de bien orienter les administrés et ainsi réduire les délais d'attente pour toutes demandes d'informations et d'interventions sur des questions relatives à la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, veuillez trouver ci-après les numéros de téléphone utiles :

Interventions urgentes

Disfonctionnement du réseau d'eau potable :

- Qualité d'eau (goût, couleur, odeur)
- Manque d'eau
- Baisse de pression
- Fuites sur réseau public

Disfonctionnement de réseau d'eaux usées :

- Obstructions
- Odeurs
- Débordements

Service d'urgence : 02 56 56 20 09

Autres demandes

- Demandes de branchements eau potable et eaux usées
- Pose de compteur
- Abonnement/résiliation
- Facturation, règlement
- Certificat de conformité,
- Procès-verbal de raccordement
- Information sur raccordement
- Demande d'information générale

Service clientèle :

www.saurclient.fr - 02 56 56 20 00

La gestion différenciée des espaces verts

L'affaire de tous

Qu'est ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée consiste à aménager et à entretenir les espaces verts en respectant certains principes écologiques, pour restaurer les équilibres naturels, tout en accueillant le public.

Elle permet des économies de gestion, en favorisant la biodiversité tout en réduisant les risques sanitaires et en recréant un lien entre l'homme et la nature au cœur de l'urbanisation.

Depuis quelques années, la gestion différenciée est appliquée, sur notre commune, par les services techniques.

Cette démarche se traduit notamment par la valorisation des végétaux grâce au broyage. Les copeaux ainsi obtenus sont répandus sur les massifs afin de limiter l'arrosage.

En réduisant ainsi le volume de déchets végétaux, cette technique permet de limiter leur impact sur l'environnement.

La préservation de l'environnement et de la santé nous concerne tous et nous pouvons y participer en acceptant la présence de végétation spontanée dans notre commune et dans

nos jardins. En effet, les techniques alternatives au désherbage chimique entraînent la présence de végétation spontanée (herbes folles) sur les trottoirs, dans les allées...

Il faut juste y voir le signe d'une utilisation réduite de produits chimiques dans les espaces publics.

A l'exemple de ce document, plusieurs sites proposent des livrets et des fiches d'informations adaptés.

Ce livret donne des conseils pour limiter, voire abandonner, l'utilisation des pesticides au jardin. Il se décompose en 4 parties :

- Un rappel des problèmes posés par les pesticides et les mauvaises pratiques de jardinage.
- Les solutions pour désherber sans désherbants.
- Les solutions pour lutter contre les ravageurs et les maladies sans traitement.
- Un gros plan sur les différents paillis au jardin.

<http://www.mce-info.org/>

<http://www.jardineraunaturel.org/>

De gauche à droite :

Les services techniques de Saint-Philibert :

Florent Sonnic, Samuel Hamonic, Christophe Brochard, Patrick Le Port, Philippe Le Boulaire, Alphonse Buhé



Journée « Golfe propre »



Saint-Philibert a participé pour la première fois à la Journée Golfe Propre proposée par le Syndicat d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM), syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

**Samedi 5 avril,
9 heures, parking de la
plage de Men er Beleg**

Une trentaine de bénévoles, gantés et munis de sacs mis à disposition par le SIAGM, avaient répondu à l'appel lancé par affiches et voie de presse.

L'objectif de la journée était de traquer les déchets de toute nature « oubliés » sur la plage de Men er Beleg et dans les enrochements qui bordent la côte jusqu'à la pointe éponyme ainsi que dans l'Anse de Pen er Ster.

Une météo d'abord incertaine puis plutôt clémente a rendu bien plaisante et conviviale cette chasse aux délais-

sés qui s'est révélée très fructueuse : l'équivalent de deux bennes et demie du camion des services techniques.

Le contenu des sacs s'empilant rapidement au bord de la route avant d'être chargés dans le camion faisait figure d'inventaire à la Prévert : bois, palettes, objets en plastique, ferraille, pneus, chaussures, chaussons, vêtements de toutes sortes, bouteilles, gobelets, couteaux, briquets, cordages, liens, déchets ostréicoles, mégots de cigarettes...et un nombre considérable d'emballages de compotes de fruits et de leurs petits bouchons dont on estime aujourd'hui que beaucoup auraient mis 150 ans à disparaître si la main des bénévoles n'était pas passée par là.

D'autres délaissés ont nécessité une collecte spécifique: des branchages, mais aussi beaucoup de cadavres d'oiseaux de mer précipités là par les tempêtes hivernales ainsi que des boulettes de pétrole.

La matinée s'est terminée par une collation partagée dans les locaux de l'Ecole de voile avec l'espoir que, d'année en année, cette opération porte ses fruits en nous rappelant que nos enfants hériteront du patrimoine naturel que nous leur léguerons et que



chaque petit geste pour épargner nos côtes participe à le protéger.

La participation de notre commune et de ses bénévoles à cette journée annuelle Golfe propre était également la première action menée par Saint-Philibert en tant que commune du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le Conseil National de la Protection de la Nature vient, le 16 mai dernier, de donner un avis favorable au classement du territoire pressenti en Parc Naturel Régional, dernière étape avant le décret de classement qui pourrait intervenir avant la fin de l'année 2014.

La méthode Parc, c'est de faire en sorte que tous les acteurs d'un territoire puissent travailler ensemble afin de comprendre les intérêts de chacun pour envisager des actions communes et bénéfiques à tous: ostréiculteurs, agriculteurs, entreprises, associations, élus...

N'est-ce pas un beau projet pour notre commune ?

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette action puisse avoir lieu.

Marie-Claude Devois



Des habitués, de nouveaux arrivants, tous les acteurs de cette journée se sont retrouvés autour de grillades offertes par la municipalité et préparées par Gaston.

Rendez-vous en 2015 pour une prochaine action propreté.

Nettoyage des plages

**Dimanche 1^{er} juin
par un beau soleil**

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour passer au peigne fin nos plages et notre trait de côte.

Ce nettoyage, deux mois après la journée Golfe propre, a permis de récolter environ 6 m³ de déchets divers.

Du mégot de cigarette aux palettes et autres vieux pneus, on a aussi remarqué des restes de bois brûlés trouvés sur les plages.



Info Tri Les questions que l'on se pose le plus souvent :



Est-ce que si ce symbole est présent sur l'emballage, cela signifie que je peux le mettre dans le sac jaune ?

NON, ce symbole ne signifie pas qu'un emballage est recyclable ! Il indique que le fabricant du produit participe financièrement à la collecte sélective.

Peut-on recycler tous les plastiques ?

NON, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables.

Les emballages gras peuvent-ils être déposés dans le sac jaune ?

OUI, les emballages ayant contenu des produits gras peuvent être recyclés. Les bouteilles d'huiles alimentaires, et les boîtes de sardines à l'huile sont donc à placer dans le sac jaune.

Faut-il laver les emballages avant de les déposer dans le sac ou le bac jaune ?

NON, il faut économiser la ressource en eau. Il suffit juste de bien vider les emballages : on ne laisse pas trois raviolis dans la boîte !

Pour gagner de la place dans le sac, peut-on emboîter les emballages ?

NON, Il ne faut pas les emboîter. Si vous imbriquez une bouteille d'eau dans une boîte de conserve, la compaction exercée par le camion de collecte lors du ramassage va rendre impossible leur séparation au centre de tri. Résultat, elles passeront dans le refus. Mais n'hésitez pas à les compacter individuellement. Cela, vous permettra de mettre plus d'emballages dans votre sac.



Comment compacter les bouteilles ?

Préférez le compactage du haut vers le bas, au compactage de côté à côté.

Dois-je dévisser les bouchons des bouteilles plastiques avant de les mettre dans le sac jaune ?

NON, ne mettez pas les bouchons dans le sac jaune sans la bouteille. Si vous mettez un bouchon seul dans le sac, il sera considéré, au centre de tri, comme un élément trop petit pour être recyclé. Les éléments de moins de 5 cm de diamètre passent à travers un crible et tombent au refus. Pour que vos bouchons soient recyclés : vissez les à la bouteille ou donnez les à une association.

Au final, renseignez vous bien sur les consignes de tri, même si vous pensez déjà savoir bien trier. Plusieurs documents sont à votre disposition en mairie.

Vous pouvez également contacter directement la Communauté de commune Auray Quiberon Terre Atlantique au 02 97 29 18 69, pour tout renseignement concernant les déchets ménagers.

Et dans le doute, préférez la poubelle d'ordures ménagères au sac jaune !

Respectez les zones d'apport volontaires. Les dépôts sauvages y sont interdits, et les contrevenants encourrent une amende allant jusqu'à 1 500 € et confiscation du véhicule ayant servi au transport.

ENVIRONNEMENT

Améliorer la propreté des aires de dépôt des ordures ménagères : un défi !

C'était une promesse électorale, la municipalité se penche dès à présent sur ce problème qui enlaidit et pollue les entrées de Saint-Philibert.

L'objectif étant de trouver des solutions à court terme (l'été approche) et à long terme, de manière durable. La collecte des déchets étant une compétence d'AQTA (communauté de communes) nos choix dépendent donc

également des décisions prises à ce niveau. Les trois sites concernés sont les Presses, la rue du Ster et la route des Plages (Kerarno).

La première phase consiste à comprendre comment les habitants de Saint-Philibert, en résidence principale ou secondaire, utilisent les zones de dépôts des ordures : de manière régulière ou ponctuelle, quel conteneur

pour quel tri, fréquentation ou non de la déchèterie... Autant de questions qui doivent nous permettre de mieux cerner les habitudes et pratiques de chacun. Pour cela, certains adjoints et conseillers municipaux se sont déplacés sur ces trois sites afin de rencontrer les usagers.

Une deuxième phase consistera, à mettre en place, à titre de test, un site unique de dépôt à Kerarno. Le Ster et les Presses ainsi libérés, nos observations se centreront sur le site de Kerarno. Un premier réaménagement est prévu et sera ajustable. Cette réorganisation devrait permettre d'améliorer le problème récurrent (cf. édito du bulletin municipal n°6) du dépôt et de la gestion des déchets. En effet, AQTA se doit d'organiser l'enlèvement des poubelles mais le tri est du domaine de chacun. Beaucoup de déchets se dispersent, s'envolent et causent une pollution non négligeable aux alentours.

Notre souhait est d'améliorer en recherchant des solutions adaptées. L'effort doit être collectif !!

RAPPEL :

- **Le ramassage des sacs jaunes se fait en même temps que celui des ordures ménagères, le mardi en porte à porte. Vous pouvez consulter le calendrier ci-joint.**
- **Les habitants de Saint-Philibert ne possédant pas de poubelles vertes individuelles, peuvent s'en procurer une gratuitement, se renseigner à la mairie.**

- **Le site de dépôt n'est pas une déchèterie ! Les encombrants, cartons, déchets verts, etc, doivent être déposés à la déchèterie de Carnac ou à celle de Crac'h (réouverture prévue fin juin). Pour ce qui a trait aux encombrants un ramassage personnalisé payant est possible le 1^{er} mercredi du mois. Contactez la mairie.**

Marine Bardou

Les Presses week-end de Pâques 2014



ENVIRONNEMENT

Déchèterie de Crac'h

NOUVEAUTÉS DÉCHÈTERIE DE CRAC'H

Doublement des quais, entrée et sortie distinctes, limitation du nombre de voitures pour améliorer la circulation, amélioration des conditions de stockage des déchets dangereux,...



La déchèterie de Crac'h est soumise à la législation ICPE, ce qui implique que la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique doit se soumettre à de nombreuses obligations réglementaires.

Parmi elles, l'obligation de prévenir la chute des usagers lorsque les quais sont situés en hauteur. Cette prévention est matérialisée par la présence de garde-corps. Consciente des difficultés que cela entraîne pour les usagers, de nouveaux systèmes de trémie de vidage ont été installés sur les quais gravats (Cf. photo).

Malheureusement, ces systèmes sont beaucoup plus coûteux que les dispositifs anti chute classique, et il n'est pas possible de les installer sur tous les quais.

La présence de systèmes anti chute est obligatoire : en cas de non respect les services de l'état peuvent prendre des mesures allant jusqu'à la fermeture du site.

Syndicat mixte du Loch et du Sal

LE SMLS
vous informe

LES GESTES POUR PRÉSERVER NOS ESTUAIRES

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE EAU, PRÉSERVONS NOTRE AVENIR

NOS ESTUAIRES SOUS SURVEILLANCE

Depuis plusieurs années, un réseau de stations positionnées tout au long des rivières d'Auray, Crac'h et Saint-Philibert permet d'analyser les eaux de nos estuaires. Les résultats révèlent une dégradation associée à la présence récurrente de bactéries, non sans répercussions sur notre économie et notre cadre de vie.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Ces bactéries, que l'on retrouve parfois dans les eaux côtières et les coquillages qui s'y trouvent, peuvent notamment provoquer des gastro-entérites. Ainsi, lorsqu'elles sont présentes en trop grand nombre, et pour éviter tout risque d'intoxication, les zones conchylicoles et de baignade concernées peuvent se voir temporairement imposer certaines restrictions. Au-delà de l'impact négatif sur l'image de notre territoire, cette altération fragilise des activités traditionnelles vitales comme le tourisme balnéaire, la pêche à pied et l'ostréiculture, secteur économique majeur composé d'environ 130 entreprises conchylicoles, soit plus de 500 emplois.

QUI EN EST RESPONSABLE ?

La responsabilité est partagée. En effet, cette contamination trouve ses origines dans les déjections d'animaux d'élevage, dans celles laissées dans la rue par nos animaux domestiques, mais également dans nos propres excréments s'ils ne sont pas traités correctement.

COMMENT RÉSOUDRE CE PROBLÈME ?

Le SMLS et ses partenaires, qui œuvrent conjointement pour la protection de l'eau sur notre territoire, rassemblent régulièrement élus, usagers, agriculteurs, ostréiculteurs, associations environnementales, techniciens et experts scientifiques en vue de définir des programmes d'actions adaptées. Menés par les syndicats d'assainissement, les récents travaux de mise en conformité des stations d'épuration de Kerran à Saint-Philibert (mise en service à l'été 2013) et de Kerneve à Plouharnel (livraison prévue à l'été 2014) sont des exemples d'opérations concrètes menés dans cette volonté de préservation de nos eaux côtières.

COMMENT PUIS-JE AGIR ?

Individuellement, nous sommes tous responsables du bon raccordement de nos eaux usées au réseau d'assainissement collectif ou du bon fonctionnement et de l'entretien de notre installation individuelle, dans le cas d'un assainissement autonome. Si vous envisagez des travaux de rénovation ou de construction, pensez à consulter votre maître d'œuvre, il vous conseillera sur la dimension, les matériaux, la pose et la conformité du système à adopter.

Plus d'informations sur www.charte-assainissement56.org
Pôle Infrastructures et Environnement
d'Auray Quiberon Terre Atlantique :
02 97 52 29 29
www.smls.fr



Reconquête de la qualité des eaux : continuité des actions

Côté rivière de Crac'h

Les travaux de raccordement à l'assainissement des secteurs de Kernivillit et du chemin du passeur seront bientôt terminés. Ils se poursuivront route de Quéhan après l'été.

Nous signalons aux futurs bénéficiaires de l'assainissement collectif que, dès l'établissement du branchement, les fosses et autres installations de même nature seront mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais du propriétaire (article L1331-5 du code de la santé publique.).

La motivation principale de ces travaux étant de préserver contre la pollution cette zone ostréicole sensible, il ne faudrait pas que les vieilles installations continuent à répandre des contaminations diffuses.

Sur le secteur de Port Deun la campagne de contrôle des branchements eaux usées et eaux pluviales effectuée l'été dernier par l'entreprise CeQ ouest et les campagnes d'analyses réalisées dans le cadre du contrat de bassin versant par le SMLS (Syndicat Mixte du Loch et du Sal), ont permis de mettre en évidence de nombreux dysfonctionnements et de définir des priorités d'actions.

Les particuliers ou copropriétaires concernés ont reçu un courrier commun signé d'AQTA, de la commune et de la SAUR. Certains ont déjà entrepris les modifications indispensables et à l'issue des délais consentis, les retardataires seront relancés voire mis en demeure de réaliser au plus vite les travaux de mise en conformité.

Côté rivière de Saint-Philibert

Les profils de vulnérabilité des eaux de baignades, dans leurs conclusions, préconisaient entre autre, de restaurer le pouvoir épurateur des zones humides de Men Er Beleg et de Pen Er Ster, leurs eaux se déversant sur la plage et dans le haut de la rivière.

En octobre 2012, à Pen Er Ster, la commune a procédé à l'acquisition de la parcelle AH308 classée zone humide, pour la somme de 9 268 €.

Dervenn, un bureau spécialisé, a réalisé un diagnostic et étudié la faisabilité d'un tel projet.

Au vu de cette étude, la commission environnement de la nouvelle municipalité a décidé de mettre en œuvre, sur deux ans, le projet de restauration et d'aménagement du ruisseau, de la mare et de la prairie humide associée. Le 26/05/2014 une délibération du conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter le Conseil Régional au titre du Plan Opérationnel d'Investissement (POI) pour obtenir les subventions de la Région, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour ce projet et a validé son plan de financement estimé à 35 000 € sur deux ans.

Nous croyons fortement que ce projet pilote peut nous apporter une expérience très utile pour envisager la restauration et la gestion des zones humides littorales car leur influence stratégique sur la qualité des eaux côtières a été trop longtemps négligée.

Côté plages

Cet été sera reconduit le plan de surveillance renforcée et de gestion active de la qualité des eaux de baignades de nos deux plages, Kernevest et Men Er Beleg.

L'objectif est de conserver le classement « excellent » attribué par l'ARS (Agence Régionale de Santé) à l'issue de la saison 2013, selon la norme européenne sur les eaux de baignades.

Notre démarche est validée par le bureau de certification Véritas qui nous a attribué pour trois ans le label « démarche qualité eaux de baignades », son logo bleu et blanc garantit aux baigneurs une eau de qualité régulièrement contrôlée.

Dans un souci de sécurité et en conformité avec les recommandations de la Préfecture Maritime, au vu de la proximité du chenal et de la difficulté d'accès pour les secours, un arrêté permanent d'interdiction de baignade, dans les eaux de la plage de Port Chistr a été promulgué.

La conformité à la réglementation sanitaire de ce secteur estuarien n'est garantie par aucune analyse et son étude de vulnérabilité face aux pollutions potentielles serait très coûteuse.

Nous conseillons donc aux amateurs de bains de mer de profiter de nos superbes plages où le logo ci-dessus leur garantit une surveillance sanitaire optimale.

Alain Lavacherie

Tempêtes

Suite aux nombreuses tempêtes de cet hiver le linéaire côtier de Saint-Philibert a beaucoup souffert. Malgré sa demande Saint-Philibert ne fait pas partie de la liste des communes classées en état de catastrophe naturelle. Les dégâts constatés ne seront pas pris en charge par les assurances.

L'enrochement réalisé à la pointe de Men Er Beleg a plutôt bien résisté aux coups de boutoirs de la houle, alors qu'en 2008 une seule tempête avait en partie détruit la route.

Par précaution, avant l'hiver prochain, il nous paraît utile de prévoir un renforcement en roches de ce secteur et de consolider les berges qui montrent des signes importants d'érosion.

En accord avec le Conservatoire du Littoral ces travaux sont à l'étude et des devis vont être demandés.

Nous envisageons de remplacer les ganivelles par un autre système plus efficace et esthétique.

Alain Lavacherie



© Crédit photo : G. Wohnrau

Y a-t-il encore des agriculteurs à Saint-Philibert ?

Dans les années 50, l'agriculture et l'ostréiculture étaient une source de revenu principal pour nombre d'habitants de la commune.

En 2014, il y a encore 3 exploitations agricoles qui produisent jusqu'à 900 000 litres de lait par an vendus à un grand groupe laitier.

Une centaine de vaches laitières et autant de génisses ont pour lieu de vie principal les prairies de la commune. L'herbe sous ses différentes formes (pâturage, foin, enrubannée) représente au moins 70% de leur nourriture. Le maïs et les céréales produites sur la commune, Locmariaquer et Crac'h complètent leur ration. Les cultures (foin, maïs, céréales) produites par nos agriculteurs sont autoconsommées sur les exploitations.

Un maraîcher et une agricultrice en production mixte porc, cultures et gîtes complètent ce tableau.

L'agriculteur(trice) d'aujourd'hui est avant tout un(e) chef(fe) d'entreprise.

Pour mener à bien son travail, de nombreux groupes sont présents dans le Morbihan :

RES'AGRI 56, AGIR, les Cuma, les syndicats et bien sûr la Chambre d'Agriculture du Morbihan sont là pour les épauler.

Adhérer à un groupe, quel qu'il soit, m'a permis depuis mon installation en 2008 de continuer à me former, de rester en veille, d'améliorer nos pratiques ou juste d'échanger avec d'autres agricultrices.

J'ai la responsabilité depuis quelques mois de la commission féminine de Resagri 56. Cette commission a pour objectif de rendre les 30% d'agricultrices cheffes d'exploitation agricoles plus visibles, compétentes, épanouies dans une profession si prenante mais aussi très riche. Cette année notre objectif est le « marainage » entre future installée et agricultrice bien investie dans son métier afin de faire de l'installation de la première, une réussite.

Il y a très longtemps qu'il n'y avait pas eu d'agriculteur siégeant au Conseil Municipal de Saint-Philibert, des agricultrices jamais !

Merci d'avoir permis cela.

Anne-Sophie Jégat



VIE Agricole

Femme et agricultrice

5 exploitations agricoles en activité

Actuellement la commune de Saint-Philibert compte 5 exploitations agricoles en activité. Trois d'entre elles font de la production laitière, nous avons une exploitation maraîchère et une exploitation de production porcine.

Que représente le métier d'éleveur ?

« Il faut se lever tôt, c'est une activité de plein air, par tous les temps et les soins quotidiens à apporter aux animaux font que ce métier n'est pas de tout repos.

Il faut une bonne condition physique. Il n'y a pas d'horaire c'est vrai, mais nous avons la chance d'avoir une qualité de vie que beaucoup de personnes nous envient.

On n'est pas riche quand on est agricultrice avec une petite exploitation mais on est riche de liberté. Travailler en communion avec la nature, aujourd'hui, c'est une chance et il faut savoir la savourer.

Comme le bonheur de transmettre les valeurs du travail aux petits touristes venus des villes que nous côtoyons à travers nos gîtes sur l'exploitation. Il faut voir le bonheur, la curiosité dans les yeux des enfants qui, l'été, assistent aux mises bas des truies. Ils se relayent tour à tour jusqu'à la délivrance du placenta et ne manquent rien de la naissance. Certains, gantés, en cote et en bottes vont même jusqu'à couper le cordon ombilical des porcelets et les installent sous les lampes infrarouges ! Chapeau les petits tou-

ristes ! Des vocations naîtront de ces instants uniques et magiques, c'est certain. Il n'est pas rare de voir un ou deux bambins nourrir les truies aux premières heures de la journée alors que les parents dorment encore. Ou bien assis en copilote sur le tracteur pour ramasser les balles de paille.

Bon nombre d'enfants séjournant dans nos gîtes à la ferme souhaitent devenir vétérinaire ou agriculteur ou fermier comme ils disent ! Les vacances à la ferme c'est vivifiant et on y apprend les choses de la vie.

Aujourd'hui à Saint-Philibert il ne reste malheureusement que 5 exploitations agricoles et c'est bien dommage. Il faut à tout prix les préserver. Que connaîtront nos enfants de l'agriculture dans 10 ans ? Associer gîtes ruraux et exploitation agricole est une bonne solution ; il est vrai que prendre des congés quand on est agricultrice n'est pas chose facile surtout quand on a des animaux mais le fait d'avoir des touristes qui viennent d'un peu partout nous permet aussi de voyager à travers eux. »

Nathalie Defrene

15



VIE Municipale

CCAS

Dans toute commune, si petite soit-elle, on rencontre des personnes qui se trouvent passagèrement ou plus durablement, en situation de fragilité : personnes et ménages en difficultés financières, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi, etc...

Le centre communal d'Action Sociale, le CCAS est l'instrument privilégié dont dispose la commune pour leur venir en aide. Pour Saint-Philibert le CCAS se compose d'élus :

M. Le Cotillec François (maire)
M. Flohic Philippe (adjoint en charge des affaires sociales).

Mesdames Jegat Anne Sophie, Defrene Nathalie, Bris Marie Renée, Bardou Marine, Devois Marie Claude, Escats Michèle et M. Ezan Pierrick.

Et également de 9 membres représentant les associations de la commune :

Mesdames Dussaucy Marie Louise, Mesnard Marie José, Gouzer Solange, Le Bolloch Jocelyne, Camenen Françoise, Conan Anne.

Messieurs Albouy Georges, Blanchet Daniel, Le Crom Michel.

Plusieurs personnes sont expérimentées, étant depuis plusieurs années membres du CCAS et œuvrant avec beaucoup d'enthousiasme et d'efficacité dans différentes associations (Resto du Cœur - ADAPEI - Bénévole maison de retraite...).

Une première commission a eu lieu le Mardi 15 Avril 2014 pour la mise en place du CCAS, pour se présenter et se connaître, organiser le fonctionnement, étudier des projets...

Le samedi 19 Avril le CCAS a organisé une collecte alimentaire devant l'Intermarché de Crac'h ; dans l'ensemble l'accueil a été chaleureux et environ 500 kg de denrées ont été récoltées (conserves - pâtes - huile...).

Remerciements à toutes et à tous pour cette journée, sans oublier Virginie qui participe aux différentes réunions, rédige les compte-rendus, ainsi qu'aux secrétaires qui organisent les rendez-vous et assurent le lien entre nous.

Philippe Flohic

Repas des aînés 2013



Comme chaque année, à l'invitation de la municipalité, les aînés de la commune se sont retrouvés autour d'un repas le dimanche 15 décembre 2013 dans la salle Le Mousker.

Environ 180 personnes, dont 20 résidents de la maison de retraite Plaisance Océan, se sont déplacés pour partager ce moment traditionnel de convivialité. Un colis a été livré aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Ont été honorés cette année, le doyen du repas et de la commune, M. Edouard Bouchard 95 ans et Mme Adrienne Tanguy 91 ans, doyenne du repas.

© Crédit photo : le Telegramme

Décès de notre doyen Edouard Bouchard

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que Saint-Philibert a appris le 3 mai 2014, le décès de notre doyen Edouard Bouchard à l'âge de 95 ans.

On connaissait bien Edouard à Saint-Philibert, il savait s'investir dans la vie locale, associative, notamment à l'école lorsqu'il était secrétaire de

l'association des parents d'élèves. Il avait été l'un des fondateurs de la médiathèque. Toujours disponible, il a œuvré longtemps pour le bien être des enfants de la commune.

Toujours présent pour les repas des aînés, c'était avec un grand plaisir que je le mettais à l'honneur.

En mon nom, au nom du Conseil Municipal et des habitants de Saint-Philibert, toutes nos pensées se tournent vers sa famille et nous tenons à nous associer à leur peine.

François Le Cotillec



Des problèmes de mémoire ?

Des oublis qui retentissent
sur votre vie quotidienne ?

Cela vous inquiète ?

L'Equipe Mobile Mémoire vous propose un nouveau service pour améliorer la qualité de vie à domicile.

Cette équipe est spécialisée dans l'intervention auprès des personnes ayant des troubles de la mémoire, atteintes de pathologie Alzheimer ou apparentées à un stade léger ou modéré. Le patient doit avoir été diagnostiqué par un médecin (consultation mémoire, psychiatre, neurologue...). Les interventions de l'EMM ont lieu au domicile des patients et sont réalisées par des assistants de soins en géron-

tologie, un ergothérapeute et une psychomotricienne, le tout coordonné par une infirmière. L'EMM permet une prise en charge précoce pour le maintien à domicile en préservant l'autonomie, en consolidant les capacités de la personne (motrices, cognitives, sensorielles et sociales), en adaptant et sécurisant l'environnement, et en permettant le soutien de l'aidant.

**SSIAD partenaires Auray -
Grand-Champ - Quiberon - Ria Etel
45, avenue Wilson - 56400 Auray
Tél : 02 97 50 74 72**

Police Municipale

Contrôle de la vitesse

Depuis le mois de mai, les agents de la Police municipale mutualisée de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert, sont équipés d'un cinémomètre (radar) afin de contrôler la vitesse sur le territoire des trois communes.

Cet appareil homologué a été acquis par les collectivités suite à de nombreuses doléances de riverains ainsi que dans un souci d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière. Des contrôles inopinés seront réalisés sur les trois communes.

Info sécurité routière : Avec un taux de 25% de la mortalité routière, la vitesse arrive en seconde position après l'alcool au volant, responsable de décès dans 25,3% des cas.

La réglementation : Les policiers municipaux tiennent de l'article L. 511-1 du code de la sécurité intérieure (CSI) qui régit leurs compétences d'attribution le pouvoir de constater par procès-verbal les contraventions au code de la route. Tout comme les militaires de la Gendarmerie Nationale, en mettant en œuvre cette compétence de verbalisation, les policiers municipaux agissent sous l'autorité du procureur de la République en leur qualité d'agent de

police judiciaire adjoint. En matière d'excès de vitesse, lorsque le dépassement de 40 km/h ou plus de la vitesse maximale autorisée est établi au moyen d'un matériel homologué et lorsque le véhicule est intercepté, les agents de police municipale sont habilités à retenir, à titre conservatoire, le permis de conduire du conducteur. (Article L.224-1 du code de la route).

Nouveau stop Rue Georges Camenen

ATTENTION ! Depuis le 19 Mai 2014, un nouveau STOP a vu le jour à l'intersection de la rue Georges Camenen et de la Rue des Ormes. Comme tout « STOP » l'arrêt absolu du véhicule doit être respecté. (en cas d'infraction constatée une contravention de 4^{ème} classe sera appliquée à savoir 135 € et le retrait de 4 points sur le permis de conduire).

Les trottoirs

Suite aux nouveaux aménagements du centre-bourg, de nouvelles places de stationnement ont été créées. (Pavés noirs). Aussi les stationnements habituels durant les travaux sur les trottoirs ne pourront plus être tolérés. En effets ces derniers sont exclusivement réservés aux piétons. (Infraction de 2^{nde} classe : 35 €)

Merci de votre compréhension !

Fabien Madec - agent de police municipale



Commémoration du 8 mai 2014

Hommage à tous les morts pour la France

Le 7 mai 1945, à Reims, le général allemand Jodl en présence de tous les représentants des armées alliées, signe la capitulation sans conditions de l'Allemagne. Le lendemain, ce fut, à Berlin, la même cérémonie pour la capitulation devant l'armée rouge. Les combats cessent sur tous les fronts sauf contre le Japon où ils durèrent encore trois mois.

Dans ce conflit, la Bretagne fut l'une des régions françaises les plus militarisées par les forces allemandes.

Pas moins de onze divisions, soit 150 000 hommes, stationnèrent sur son territoire, créant les bases sous-marines de Lorient, Brest et Saint-Nazaire, au sein du redoutable Mur de l'Atlantique organisé par le maréchal Rommel et bâti par l'agence TODT.

Ces trois villes furent détruites en presque totalité par les bombardements alliés.

Face à l'occupant, notre département joua son rôle lors des combats de la Libération menés par les forces françaises douze jours après le début du débarquement en Normandie le 6 juin 1944.

Moins connue que les combats des Glières et du Vercors, la bataille de Saint-Marcel joua un rôle efficace de diversion et de rétention des forces allemandes en Bretagne.

C'est ainsi qu'un enfant de chez nous, Georges Camenen, s'engagea dans le cadre du réseau Confrérie Notre Dame du colonel Rémy dont

il fut l'un des principaux radios, avant d'être dénoncé et arrêté à Saint-Jean Brévelay, puis déporté au camp de Neuengamme près Hambourg d'où il ne revint pas, victime de la barbarie nazie.

Cette bataille surprit par son ampleur : nul n'avait pensé assister à l'afflux de tant de jeunes volontaires, très souvent inexpérimentés, arrivant par petits groupes de tout le Morbihan. Malgré la présence toute proche des forces ennemies stationnées à Malestroit et Plumelec, 3 000 maquisards arrivèrent ainsi, sans se faire voir, sur le site dit de « La Baleine » entre Sérent et Saint-Marcel.

La bataille se déclencha dans la foulée du Débarquement dont personne, y compris au plus haut niveau de la Résistance, ne connut à l'avance ni le lieu, ni la date précise.

Dès le 4 juin, la BBC diffuse un message conventionnel « Les dés sont jetés sur le tapis », déclenchant ainsi le plan vert ordonnant des opérations de destruction de voies ferrées. Un second message du 5 juin « Il fait chaud à Suez », donne le coup d'envoi de la guérilla.

Dans la nuit du 5 au 6 juin, sous les ordres du capitaine Marienne, un détachement du 4^{ème} Bataillon d'Infanterie de l'Air est parachuté près de Plumelec et atterrit malheureusement sur une zone occupée par les Allemands. Le caporal Bouétard fut le premier mort de la campagne de Libération en France.





Le 10 juin, des parachutages massifs d'armes et de munitions permirent d'armer les maquisards bretons. Ils furent suivis de l'arrivée de bataillons venus de plusieurs secteurs du Morbihan.

Convaincus d'une attaque imminente, les Allemands prirent les devants le 18 juin 1944, à 4 h 30 du matin. En quelques heures, le camp de la Baleine, tel un chaudron, explosa pour entrer dans l'histoire. Toute la journée, les combats firent rage et coûtèrent la vie à 30 maquisards et blessèrent 60 d'entre eux.

En fin de journée, de Londres, le haut-commandement prescrivit la dispersion des maquisards et des paras tout en continuant la guérilla. A 22 h 00, c'est le décrochage.

Au petit matin du 19 juin, les Allemands comprennent que l'armée qui les avait si durement attaqués la veille avait disparu. Ils se vengent alors sur les paysans, détruisent le village de Saint-Marcel, les châteaux voisins et les fermes en grand nombre, torturent et déportent de nombreuses personnes sans obtenir d'elles des renseignements précis sur les combattants.

La bataille de Saint-Marcel eut une portée importante sur la suite des événements. Dans tout le Morbihan, l'ennemi ne connaîtra plus le repos. Les Forces Françaises de l'Intérieur empêcheront tous les mouvements isolés, harçèleront les convois, retarderont par des des-

tructions diverses tout déplacement de troupes allemandes. Ceci jusqu'à la libération de la poche de Lorient.

La victoire, après quatre longues années d'occupation, a permis aux pays européens engagés dans la lutte contre le nazisme de retrouver la liberté perdue et fait échouer la tentative d'asservissement de l'Europe organisée par Hitler.

Le 8 mai 1945, tous les survivants de ceux qui avaient risqué leur vie en combattant, de ceux qui avaient souffert de l'Occupation, de la Déportation, de la Captivité et du Travail obligatoire en Allemagne, pouvaient croire à l'édification d'un monde plus juste et plus fraternel.

En ce jour anniversaire de la victoire, rendons hommage à tous les soldats français de la Métropole, d'Outre-mer et de l'armée d'Afrique, aux alliés engagés sur tous les fronts et dont le sacrifice a permis la libération de la France.

Rendons hommage aux combattants de la Résistance et saluons la mémoire des femmes, des hommes et des enfants exterminés dans les camps de concentration en raison de leur nationalité, de leur religion, de leurs convictions ou de leur engagement dans le combat.

Souvenons-nous de tous ces sacrifices, souvenons-nous du prix de la Liberté !

Vive la République
Vive la France

Yannick Laurent
Président de la section Anciens Combattants
UFAC Saint-Philibert

Louis Pierre
Section Anciens Combattants
UNACITA Saint-Philibert

De gauche à droite :

Lucien Courtin, Roger Le Mentec, Henri Gouzer, Michel Dupont, Michel Boone, André Lavoquer, Louis Pierre, Richard Watier, Yannick Laurent



Recensement Militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours

ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la journée Défense et Citoyenneté ou il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.



LETTRE de l'opposition

Saint-Phil en Mouvement

Après les élections, les municipalités se mettent en place et essaient de mettre en projet les promesses évoquées pendant la campagne électorale.

Pour notre part, siégeant dans l'opposition, il nous appartient de veiller au respect de l'intérêt collectif sur les décisions et mesures envisagées.

Nous avons noté que la majorité des communes ont voté et souvent corrigé le budget 2014 des équipes sortantes, ce n'est pas le cas à Saint-Philibert.

Nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention sur le déséquilibre de ce budget 2014 et tout particulièrement en investissement.

Il a été fait en moyenne sur le mandat précédent 900 000 € ttc par an (hors Proxi financé par emprunt de 500 000 €), la trésorerie positive est passée en 6 ans de 1 200 000 à 500 000 €, le budget 2014 prévoit 2 500 000 € d'investissements sans tenir compte des promesses électorales (rue des Presses...). Les travaux en cours représentent à eux seuls plus de 1 300 000 € et donc exigibles sans délais au cours de cette année auxquels s'ajoutent les travaux de voirie habituels 230 000 € achats de matériels et équipements environ 110 000 €. La trésorerie et l'excédent du budget de fonctionnement (500 000 + 500 000) ne suffiront pas, nécessitant le recours à l'emprunt.

En espérant bien sûr que les dépenses courantes de fonctionnement soient bien maîtrisées.

Si les autres projets sont confirmés (Proxi, centre technique, lotissement des Goélands) nous entrons dans la spirale de la dette si contestée au niveau national, augmentation des impôts, rigueur budgétaire... En conséquence la prudence s'impose, espérons que nous serons entendus.

Mme Michèle Bellego prendra la suite de Mme Véronique de Saint Sauveur qui doit démissionner. Mme de Saint Sauveur doit déménager en Espagne suite à une opportunité professionnelle de son époux.

**Véronique de Saint Sauveur
Jean Michel Serazin**

Auray Quiberon Terre Atlantique, votre Communauté de communes

**AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE**
communauté de communes

Une Communauté de communes, pour quoi faire ?

Une Communauté de communes est une collectivité qui exerce les compétences que les communes adhérentes lui transfèrent. Elle peut ainsi réaliser des équipements d'intérêt communautaire, offrir des services à la population et conduire des actions que les communes seules ne pourraient pas proposer.

Les caractéristiques d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique est le résultat de la fusion de :

- 4 Communautés de communes (Auray Communauté, la Ria d'Étel, les Trois Rivières, la Côte des Mégolithes),
- 4 communes isolées (Quiberon, St Pierre-Quiberon, Houat et Hoedic),
- du Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner (ABQP) (eau, assainissement, gestion des déchets),
- et de la mutualisation avec le Syndicat mixte du Pays d'Auray (qui comprend la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique et la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer).

Elle réunit 24 communes : Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoedic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité/Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Ste Anne d'Auray, St Philibert, St Pierre Quiberon et compte 86 000 habitants.

La gouvernance

Présidée par M. Philippe Le Ray, Député du Morbihan, Auray Quiberon Terre Atlantique compte 56 délégués élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.

Les finances d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Auray Quiberon Terre Atlantique est doté d'un budget de 120,7 millions €, dont plus de la moitié en investissement, pour exercer les métiers qui lui ont été confiés. Ceux-ci concernent sur les 24 communes tout aussi bien des services de votre vie quotidienne comme la distribution de l'eau, l'assainissement collectif et le contrôle des assainissements collectifs, que la gestion des déchets ménagers ou celle des 32 parcs d'activités économiques répartis sur le territoire.

Ses compétences

Lors de la création de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, les services et les compétences des structures fusionnées ont été repris dans leur intégralité. Les services et actions ne sont donc pas encore identiques sur tout le territoire (multi-accueil, sport, ...). L'assemblée des 56 élus a jusqu'au 31 décembre 2015 pour définir très précisément les compétences qu'elle conserve et celles qui peuvent être rétrocédées aux communes.

Des projets prioritaires en 2014

Avant cette échéance, des priorités ont d'ores et déjà été définies pour 2014 :

- L'aménagement du Pôle d'échange multimodal de la gare TGV d'Auray et de ses quartiers,
- La mise en place d'une unité de valorisation énergétique des ordures ménagères à Plouharnel, avec production d'électricité,
- La reconquête de la qualité de l'eau,
- La définition d'un programme d'aménagement numérique,
- La réalisation d'actions collectives en matière de schémas de développement sportif et culturel,
- L'harmonisation de la signalétique des parcs d'activités communautaires et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de requalification ainsi que le lancement d'une stratégie de développement économique partagée entre collectivités et entreprises.

Contact :

Auray Quiberon Terre Atlantique
Espace tertiaire Porte Océane
2 - Rue du Danemark - BP 70447
56404 AURAY cedex

Tél. : 02 97 29 18 69 (standard)

Fax : 02 97 29 18 68

Email. accueil@cc-aqta.com

L'école Pierre Jakez Helias

Sport et citoyenneté à l'école

Durant l'année 2013-2014, l'accent a été mis sur le « développement d'une attitude citoyenne ».

Tout d'abord, les élèves ont pris conscience que chacun pouvait réduire son empreinte écologique. Une animatrice du Syndicat Mixte a sensibilisé les enfants des 3 classes de primaire au tri sélectif des déchets. Ensuite, les élèves se sont rendus sur l'une des zones de dépose des ordures située à l'entrée du bourg. Ils ont identifié les différents bacs de collecte puis trié quelques journaux, emballages cartonnés, et différents emballages plastiques.

L'attitude citoyenne, c'est aussi son comportement sur la route. En mars, les plus jeunes ont assisté à un spectacle de sensibilisation, à la salle du Mousker. Les clowns « Rico et Fifi » leur ont expliqué les règles à respecter quand on se déplace à pied, à vélo, ou en voiture. En mai, les élèves de CE1 et CE2 ont obtenu le permis piéton. Les CM1 et CM2 ont roulé à vélo sur la piste pédagogique installée dans l'école, sous l'œil attentif des policiers municipaux. Une sortie sur route complètera l'opération.

Enfin, les jeunes citoyens sont allés à la rencontre des autres habitants de la commune. Ils ont échangé avec les anciens de la maison de retraite, en partageant des activités communes. Cette année, le jeu est à l'honneur : les jeux de société, jeux de cartes, ainsi que les jeux d'extérieur aussi bien traditionnels que plus modernes.

L'éducation physique est aussi une activité importante à l'école.

Les élèves la pratiquent toute l'année mais ils ont eu l'occasion de vivre des expériences particulièrement stimulantes. Les séances de natation sont un moment fort pour les enfants de GS-CP. Les plus grands expérimentent la navigation à l'école de voile Océane. Les CM ont aussi pratiqué le ski et la randonnée en raquettes, lors de leur séjour en Isère au mois de février.

L'enseignante de GS-CP initie ses élèves à la glisse, lors de l'activité rollers menée dans la cour de l'école. Les élèves de maternelles se rendent régulièrement à la salle Méaban, pour les premières activités motrices.

Le thème de l'année pour les petites et moyennes sections a été d'explorer le monde des métiers. Ils ont à ce titre visité la tisserie de Brandérion ainsi que la poste de Carnac.

Ils se rendront également au marché pour y découvrir les différents commerçants, maraîchers, producteurs de miel...

L'équipe enseignante

Les élèves de CE s'initient à la voile à l'école Océane



La classe de CM apprend à circuler à vélo en toute sécurité



RÉTROSPECTIVE

Pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle école publique en 1972 par Mr Joseph Honoré Bernard, Maire et le Préfet



Construction de la troisième école

Le 17 septembre 1962, le maire, François Le Roux, suivi par ses conseillers municipaux, adresse à l'inspecteur d'académie une demande de construction d'un nouveau groupe scolaire. Dans cette lettre, il est précisé que les fonds de l'aide scolaire sont réservés pour financer la part rétributive des travaux de cette construction.

La délibération exprime les raisons invoquées pour faire aboutir un projet plus moderne de groupe scolaire : le mauvais état de l'école existante, ses parquets et sa boiserie à changer dans toutes les classes qui se révèlent en outre trop petites pour le nombre d'élèves. Les préaux doivent également être réparés. En conséquence, il est donc urgent de remplacer ce bâtiment et songer à prévoir une école maternelle qui serait très utile et rendrait un grand service aux nombreuses mères de familles vivant de l'os-tréiculture .

En raison de ces considérations, il fut demandé de construire un groupe scolaire mixte qui devra comprendre 4 classes, 2 salles de travaux pratiques, des préaux, un bûcher, une cantine, une école maternelle un bâtiment pour loger les instituteurs.

Il fallut attendre 1968 pour que les choses bougent...

Lors de sa séance du 12 avril, le maire, Joseph Honoré Bernard, fait part aux élus d'un accord amiable conclus avec les propriétaires de terrains situés entre

la rue principale et les rives de l'anse du Ster er Bellec. Ces terrains occuperaient une surface de 33 ares 32 centiares destinés à la construction des bâtiments scolaires, ainsi qu'une surface de 3 ares 80 centiares pour la création d'une voie d'accès. Cette acquisition était possible sur la base de quinze francs le mètre carré.

Le conseil municipal délibère et sollicite l'autorisation de contracter auprès de Crédit Foncier de France un emprunt de 50.000 francs pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction de l'ensemble . En outre, il fut décidé de contacter un architecte pour dresser les plans et devis de la construction.

Le 26 septembre 1969, la construction des voies d'accès fut décidée.

Le 28 mars 1971, le maire fut reconduit dans sa fonction et les choses vont s'accélérer sous la pression des enseignants et des parents d'élèves présents lors d'une entrevue avec la municipalité. Deux emprunts furent contractés, l'un de 168 000 francs pour la construction de l'école, l'autre de 200.000 francs pour la construction du logement des instituteurs.

Le 19 août 1972, monsieur Vanlerbergh, architecte DPLG présenta ses plans et devis, la construction du nouveau groupe scolaire pouvait démarrer. Il fallut attendre dix longues années pour voir naître la troisième école publique de notre commune à laquelle il fut donné le nom

de Ecole Per Jakès Hélias, ceci à l'initiative de monsieur Ourvoie, conseiller municipal et ami de longue date du grand écrivain breton dont l'épouse fut présente lors du baptême.

Le 23 juin 1992, lors de la cérémonie commémorative du centenaire de la création de notre commune, fut planté l'arbre du centenaire en souvenir de notre autonomie enfin acquise. Notre territoire actuel, connu sous le nom de quartier de Langle, prenait le nom de Saint-Philibert

L'école de la rue Georges Camenen fut transformée en salle des fêtes puis, très récemment destinée à la vie associative sous le nom d'Espace Méaban.

La municipalité sortante et son maire, monsieur Robic, avaient envisagé de construire une autre école dans la ZAC du Dolmen située entre le centre bourg et le bois de Kernaplaye.

Si ce projet devait se faire jour, cette nouvelle école serait en fait la cinquième école de Saint-Philibert. En effet les archives personnelles de Robert Le Bagousse, cofondateur de l'Association Dasson , nous parlent de la présence, sinon d'une école, mais d'une classe ayant existé au village de Larmor, dans une longère qui fut un casernement de douaniers.

Yannick Laurent



*Les enfants dans la cour des garçons
Photo 1945 - Collection Bernard Le Héritte
fils de M. Le Héritte, présent sur la photo,
et de Mme Le Héritte instituteurs.
Vraisemblablement les jours
qui suivirent la Libération.*

Médiathèque Municipale

HORAIRES D'ÉTÉ
de la médiathèque
du 7 juillet au 25 août

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12h30

Mercredi
9h30 à 12h30 et 14h à 18h30

Samedi
9h30 à 12h30 et 13h à 16h

Au mois d'avril, comme chaque année, notre responsable de la médiathèque s'est rendue à Vannes pour choisir environ 600 ouvrages qui nous sont prêtés par la médiathèque départementale de Vannes. Ils sont à notre disposition pour 6 mois.

D'autre part une commande de 36 nouveaux DVD a été validée le 1^{er} avril. 138 ouvrages pour adultes et enfants sont en commande pour ajouter des nouveautés à notre catalogue.

Cet été les horaires d'ouverture seront élargis, comme l'an dernier avec l'aide de deux jeunes qui seront en renfort, l'un au mois de juillet, l'autre au mois d'août.

Une exposition se tiendra dans les locaux de la médiathèque du 18 juin au 20 août :

Venez découvrir la famille Pikett'

Ar Familh/La Famille Pikett' est un coffret ludo-pédagogique destiné au jeune public (6 à 12 ans). C'est un outil qui a pour but de faire découvrir la culture bretonne en s'amusant.

La Famille Pikett' a été créée par la fédération des cercles celtiques Kendalc'h et réalisée avec l'aide du Conseil Régional de Bretagne. L'idée étant de faire de la jeunesse une priorité en leur permettant de s'approprier les connaissances du patrimoine régional.

Ce coffret est composé de fiches pédagogiques, de posters, d'un CD audio, de coloriages et d'une fresque chronologique, pour apprendre en s'amusant.

Pourquoi « Ar Familh Pikett' » ?

« Pikett » est un diminutif de Poulpiquets, ce sont de petites créatures ressemblant à nos korrigans. La famille est composée de 8 personnages se rapportant chacun à un domaine de la culture bretonne.

Michèle Escats



Concert Gilles Servat

Samedi 17 mai 2014
Saint-Philibert invitait Gilles Servat
pour un 2^{ème} concert Salle Le Mousker

150 personnes ont applaudi cet auteur,
compositeur et écrivain très apprécié de
son fidèle public.

Cette année, accompagné par Nicolas Quemener à la guitare et Arnaud Ciappolino à la flûte traversière, Gilles Servat a alterné chansons anciennes et créations récentes.

Il a entraîné le public pendant deux heures dans son monde poétique ou rebelle. Pour terminer « La Blanche Hermine » fut reprise en chœur par tous.

Michèle Escats

Regarder autrement : L'Ortie

Qui es-tu ?

L'Ortie la plus commune chez nous est la grande ortie (*urtica dioica*).

Elle pousse sur les terres riches, fraîches et légères, elle est nitrophile. Plante compagne, elle suit l'Homme partout où il va... Elle abrite une faune (certaines larves de papillons en particulier) d'une grande diversité : plus d'une centaine d'espèces recensées. Ses feuilles sont bien plus longues que larges. Toute la plante est couverte de poils, véritables petites seringues dont la base contient le liquide urticant.

Dis, pourquoi piques-tu ?

Le produit urticant est un véritable cocktail chimique riche en histamine qui provoque de douloureuses démangeaisons.

Pour lutter contre, à chacun son remède : frotter avec de la terre sèche, du plantain, de la menthe...

*Royal ! Louis XIV
consommait les soupes
aux orties et aux coquelicots.*

*L'Homme a consommé
l'Ortie durant des siècles,
sa disgrâce n'est que
très récente.*

Comment te consommes-tu ?

AU JARDIN

« Le purin d'Ortie »

**1 kg d'Orties pour 10 l
3 semaines à 7°, 12 jours à 20°
ou 6 jours à 30° ; filtrer
diluer (2-3%), pulvériser
le purin stimule la croissance,
Renforce les défenses.
S'achète dans le commerce...**

À LA MAISON

« La soupe d'Ortie »

**150 g d'Orties, 2 pommes de terre
4 petites courgettes, 3 têtes d'ail
bouillon de volaille, crème fraîche
Récolter, laver les jeunes pousses,
faire cuire pommes de terre et
courgettes, dans le bouillon.
Ajouter Orties et ail (3 min).
Mixer, ajouter crème fraîche !**

Victor Hugo, Les contemplations (extrait)

*J'aime l'araignée et j'aime l'Ortie,
Parce qu'on les hait ;
Et que rien n'exauce et que tout châtie
Leur morne souhait ;
Passant faites grâce à la plante obscure,
superbe,
Au pauvre animal.
Plaignez la laideur, plaignez la piqûre,
Oh ! Plaignez le mal !
Il n'est rien qui n'ait sa mélancolie ;
Tout veut un baiser
Dans leur fauve horreur, pour peu qu'on oublie
De les écraser,
Pour peu qu'on leur jette un œil moins superbe
Tout bas, loin du jour,
La mauvaise bête et la mauvaise herbe
Murmurent : Amour !*

Marine Bardou



Animations enfance/jeunesse à venir

VACANCES D'ÉTÉ : Comme tous les ans, les 4 accueils de loisirs situés sur le territoire vont accueillir vos enfants et jeunes en proposant foule d'animations et découvertes tout au long de l'été.

Les dates d'ouvertures sont :

- ALSH de Crac'h & Locmariaquer : du 07 juillet au 29 août
- Pass'Jeunes Loisirs 9-13 ans : du 07 juillet au 14 août
- Jeun'Mactive 13-17 ans : 07 juillet au 29 août

Séjours été 2014

ALSH (3-12 ANS)

Au vu du succès en 2013, les 2 accueils de loisirs Crac'h & Locmariaquer mutualisent à nouveau cette année leurs moyens et vous proposent 3 séjours :

1^{er} séjour sur le thème « Sport et nature » : Du 08 au 11 juillet, au camping « le village insolite » de Camors. Ce séjour de 16 places est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans pour un tarif de 85 €.

2^{ème} séjour sur le thème « Promenons-nous dans les bois » : Du 15 au 17 juillet, il aura lieu au même endroit pour les enfants de 3 à 5 ans. 12 places sont disponibles pour un tarif de 80 €.

3^{ème} séjour sur le thème « Golf et Sérénité » : Du 19 au 22 août, il aura lieu au camping de St Laurent à Ploëmel. 15 places sont disponibles pour les enfants de 7 à 12 ans pour un tarif de 83 €.

PASS'JEUNES LOISIRS (9-13 ANS)

Petite nouveauté cette année, ce n'est plus 2 séjours de 32 places qui vous sont proposés, mais 3 séjours de 20 places.

Le 1^{er} séjour sur le thème « Multi-activités nature » : du 07 au 11 juillet à Mézières sur Couesnon (35), pour un tarif de 120 €.

Le 2^{ème} séjour mer & nautisme : du 21 au 25 juillet à Plouharnel, pour un tarif de 120 €.

Le 3^{ème} séjour pleine nature : du 04 au 08 août au lac de Guerlédan, pour un tarif de 130 €. Au programme : Ski nautique, kayak, VTT, tir à l'arc & escalade. Tout au long des 6 semaines, Franck et Alain vous proposeront de multiples activités.

JEUN'MACTIVE (13-17 ANS)

Le séjour a été organisé par la junior association Jeun'Mactive. Après une période de préparation de 6 mois, ils vous ont concocté un séjour aquatique.

Ce camp se déroulera du 29 juillet au 01 août à Arcachon au camping de la Dune pour un tarif de 145 €. Il y a 15 places.

Nouveautés 2014 : Un nouvel espace jeunesse situé au stade de St-Philibert devrait ouvrir ses portes mi-juillet si tous les travaux se passent bien. Les animations auront lieu tout au long de l'été, soit 8 semaines.

LES CHANTIERS LOISIRS JEUNES

Au cours de l'été, 2 chantiers loisirs jeunes seront organisés de 9h30 à 12h. Il y a 6 places par chantier. A l'issue du chantier, le jeune aura le choix entre un bon d'achat de 60 € à valoir sur les séjours ou activités jeunesse ou 40 € à valoir dans 6 enseignes sur le secteur d'Auray.

1^{er} chantier : Commune de Crac'h du 21 au 25 juillet. Au programme : décoration du transformateur électrique de Kerzuc à la bombe.

2^{ème} chantier : Commune de St-Philibert du 18 au 22 août. La nature du chantier n'est pas encore déterminée.

Dynamique intercommunale

LE PASS'VOILE LOISIRS ET SPORTIF

Le Pass'voile 2014 a ouvert ses portes lors des vacances de printemps et se terminera aux vacances d'automne. Le Pass'voile Loisirs propose 120 places pour les vacances et 16 places pour les mercredis à 50%.

Les différentes périodes sont :

- Vacances de printemps
- Les mercredis du printemps
- Vacances d'été
- Les mercredis d'automne
- Vacances d'automne

Le Pass'voile sportif propose 15 places par école de voile ; prise en charge de 100 € du coût annuel de la licence. L'objectif est d'offrir la possibilité aux enfants et aux jeunes qui souhaitent continuer l'activité, d'avoir un accès à la voile sportive à l'année à un moindre coût.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le coordinateur enfance jeunesse en mairie de St-Philibert au 02 97 30 07 07 ou 06 25 14 52 47

FESTIVAL DU JEU

La 8^{ème} édition va se dérouler le samedi 27 septembre 2014 de 14h à 18h30 au Parc de loisirs de Crac'h.

Les nouveautés prévues cette année sont : Segway giro-pode et un jeu de sumo... Venez en nombre vous amuser !

L'AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2014, nous appliquerons la réforme PEILLON, semaine des 4 jours 1/2.

Le pôle animation



VIE Associative

Association pour la sauvegarde des chemins et du patrimoine

Itinéraires pédestres à Saint-Philibert

Un projet qui prend forme...

La commune s'enrichit de trois circuits pédestres en boucle ayant pour point de départ la place de la mairie. D'ores et déjà balisés, ils sont à la disposition des randonneurs locaux et des visiteurs.

- **CIRCUIT ROUGE : 8,9 km**
« Rivière de Saint-Philibert - Pointe de Men er Beleg »
- **CIRCUIT BLEU : 9,7 km**
« Dolmen de Kerran, menhir de Men Milen, dolmen du Magouëro »
- **CIRCUIT NOIR : 7,7 km**
« Le petit Phare, dolmens de Petit Kerambel et de Canaplaye »

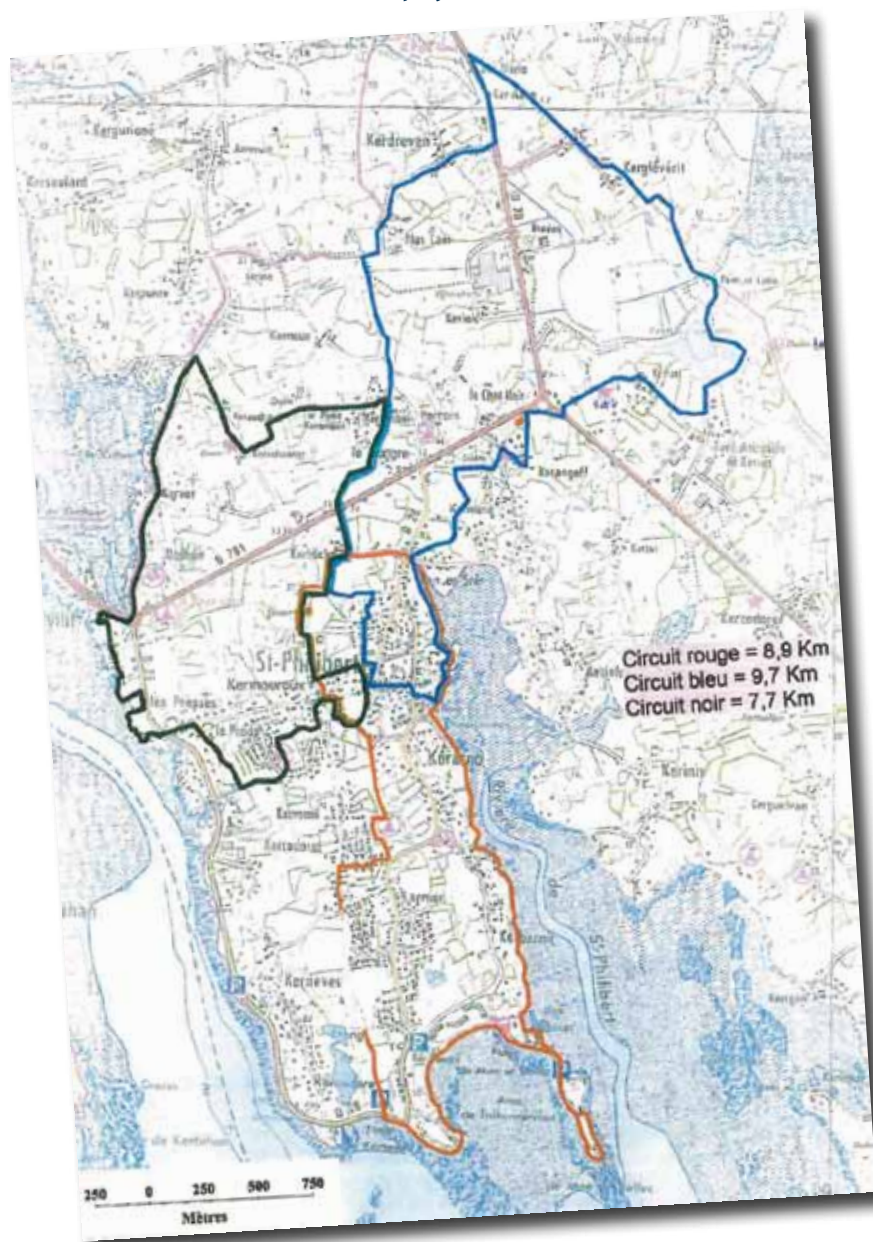
Les 3 circuits sont d'un parcours facile et permettent d'apprécier une bonne partie du patrimoine local :

- Les dolmens de Kerran, de Canaplaye, du Magouero, de Kervehennec et du Petit Kerambel.
- Le menhir de Men Milen à Kerangoff.
- Le petit phare.
- Les chapelles, l'église paroissiale, la stèle gauloise et les fontaines.
- Les puits couverts et les longères anciennes.

Ces 3 itinéraires seront intégrés sur le carnet de randonnées édité par l'Office de Tourisme et imprimables depuis le site internet : www.saintphilibert.fr

Gageons que cette initiative aura le mérite de rendre service à tous ceux qui ont à cœur de découvrir la région en toute sécurité, de mieux appréhender les richesses patrimoniales qui les entourent, de les protéger, de les entretenir et de les respecter.

Abel Garnier



Soirée crêpes au profit de La Ligue contre le cancer

Grâce à vous, cette année encore la soirée crêpes a connu un vif succès

Malheureusement, tout le monde n'a pu être contenté, certaines personnes n'ayant pas pensé réserver via le bulletin mis à disposition dans différents points de la commune (Mairie, boulangerie, salon de coiffure...).

Cette manifestation a permis de recueillir 2 890 € net, reversés en intégralité à « La Ligue contre le cancer » de Vannes.

Un grand MERCI aux participants et bénévoles pour leur implication.

« Mentions spéciales » à la boulangerie « Lemasson », à « La crêperie de la Pointe » et à Monsieur Serge Belz de Crac'h qui, grâce à leurs dons, ont généreusement participé à cette soirée.

N'oublions pas « Les copains du bord », Jo Bourdieu, Samuel et son ami pour l'animation.

Rendez-vous en 2015 pour une nouvelle édition.

Françoise Guyomard



Office de Tourisme



Office de Tourisme de Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert

Rue de la Victoire 56740 Locmariaquer

Tél. 02 97 57 33 05

Internet : www.morbihan-way.fr

Les Brochures Touristiques

Guide Touristique, tirage du Plan des Trois Communes à 15 000 exemplaires et de la Carte des Incontournables à 10 000 exemplaires, trois brochures annuelles sur les festivités organisées par les organismes culturels et les associations de nos trois communes, un chéquier avec des offres promotionnelles, un guide des recettes culinaires, un carnet de randonnées pédestres sans oublier la réglette pour la pêche à pied vendue à l'Office de Tourisme au prix de 1 €... autant de supports de promotion et de communication destinés à promouvoir Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert.

L'ensemble de ces documentations est à votre disposition à l'Office de Tourisme, situé à Locmariaquer, ouvert à l'année, et au Point Information à la Trinitaine qui vous accueillera du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h30.

Les Animations

Animées par Sandrine LE CORVEC, sept découvertes de l'estran sont prévues cet été en juillet et en août.

En complément, vous aurez la possibilité de découvrir les balades thématiques sur le monde de la mer avec l'association La mer monte et son Guide Littoral, Anne JACOB, qui sera accompagnée parfois de Jean-Jacques TANTER de l'Observatoire du Plancton.

Vous découvrirez le programme dans le dépliant Les Estivales.

Sinon, les visites ostréicoles à Locmariaquer et à Saint-Philibert vous permettront d'approfondir vos connaissances du monde de la mer.

Côté Patrimoine, en juillet et août, une fois par semaine, le mercredi, Sandrine LE CORVEC, animera la randonnée des mégalithes à Locmariaquer incluant une visite guidée du site des mégalithes, du dolmen du Mané-Réthual et du Mané-Lud. C'est une découverte ludique et instructive de la période de construction des mégalithes.

Enfin, le programme des animations proposées par l'Office de Tourisme de l'année 2014 s'achèvera aux vacances de Toussaint avec les festivités de Croq'Jardin d'Automne. Le thème 2014 : les champignons !

Appel à cotisation

Après la saison estivale, il sera temps de penser à sa cotisation pour 2015 ! Si vous souhaitez rejoindre le réseau des adhérents de l'Office de Tourisme de Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert, n'hésitez pas à prendre contact afin de connaître les modalités d'adhésion pour 2015. Nous aurons le plaisir de vous transmettre une plaquette de présentation des missions de votre office de tourisme et les tarifs par catégorie socio-professionnelle. Concernant les hébergeurs en meublés de vacances, nous proposons des visites conseil gratuites si vous vous engagez vers un label en Clévacances ou en meublés de tourisme.



VIE Associative

École de voile Océane

L'école de voile est en pleine préparation de saison, l'été approche et l'équipe s'active sur les dernières mises au point pour accueillir les estivants de plus en plus nombreux à fréquenter notre structure.

Adrien Le Du Mottais est venu rejoindre l'équipe composée de Guillaume Huby et Lawry Le Naour. Cette année c'est Alexander Champy qui accueillera les scolaires de Saint-Philibert, Crac'h et Auray.

En juillet et août ce sont 7 moniteurs de voile qui nous rejoindront pour l'encadrement des stages d'initiation et perfectionnement en planche à voile, cata et dériveur, sans oublier les plus jeunes au jardin des mers.

Les stages de voile débuteront dès la première semaine de juillet, l'espace location est déjà ouvert sur réservation en avant saison et 7 jours sur 7 dès le mois de juillet. Que vous souhaitiez louer un dériveur ou un catamaran, prendre un cours particulier, ou être coaché sur votre propre bateau, l'équipe de professionnels est à votre disposition.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : l'école de voile proposera le matin en saison, des initiations et des itinéraires de balade en paddle board.

C'est parti pour le Pass'Voile 2014 à l'école de voile Océane : une formule qui permet aux jeunes de 5 à 17 ans résidants à l'année à Crac'h, Locmariaquer ou Saint-Philibert, ou dont les parents travaillent dans une des trois communes, de profiter de réductions sur des stages et des séances voile. Pour en



bénéficier, il suffit de demander sa carte Pass'Voile 2014 auprès de Jean-Michel Barbé en mairie de Saint-Philibert. Deux formules sont proposées. Le Pass'Voile loisirs permet de bénéficier de 50 % de réduction pour les séances des mercredis (printemps ou automne) sur les supports suivants : Taz, KL 10.5, Optimist et Teddy. Ce printemps toutes les places ont été prises d'assaut !

Le Pass'Voile sportif fonctionne pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne. 100 € sont pris en charge pour les stages sur 5.70 et Optimist. Le nombre de places est limité à 120. Pendant les vacances de printemps, l'école de voile Océane a proposé des stages sur catamaran, dériveur, Open 5.70.

Le directeur - Stéphane Menuet

ASSPTT Tennis de table

Objectifs atteints

La saison s'achève bientôt. La compétition s'est terminée avec de bons résultats pour chaque équipe.

L'équipe 1 assure son maintien en D2 et termine 3^{ème} de sa poule. L'équipe 2 termine également 3^{ème} de sa poule en D3. En D4 l'équipe 3 termine 4^{ème} après une belle remontée en fin de saison et l'équipe 4 termine 3^{ème} de sa poule. Ces résultats d'ensemble sont encourageants et montrent une stabilité des niveaux.

En individuel Achille Gohin, encore junior, termine 1^{er} du Morbihan dans sa catégorie, il finit 9^{ème} aux finales régionales de Bretagne. Sa sœur jumelle Zoé Gohin termine 6^{ème} de sa catégorie aux finales régionales. Bravo !

Contacts :
Patrick Le Maguer, président
hermi56@msn.com

Claude Verschelde, secrétaire
claud.verschelde@free.fr

www.assptt.free.fr

ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Nous organisons 2 tournois amicaux ouverts à tous, licenciés ou non licenciés, le 23 juillet et le 13 août à la salle du Mousker à 18 h 30, venez nombreux !



• Achille Gohin



• Zoé Gohin



Comité des fêtes



Yvon Landoas



Dream a little dream



Henri Lafitte

Le comité des fêtes de Saint Philibert a proposé en ce début d'année 2014 trois concerts à la salle du Mousker en février, en avril et en mai.

Le public était peu nombreux mais les spectateurs ont pu apprécier des interprétations de qualité.

En février, Yvon Landoas, chanteur, musicien, imitateur, humoriste, nous a proposé un répertoire de chansons connues reprises en chœur par le public enthousiaste.

En avril, nous avons accueilli en première partie la chorale Crac'hophonies et en seconde partie un trio extraordinaire de très haut niveau « Dream a little dream » composé d'une conteuse, d'une chanteuse à la voix envoûtante et d'un guitariste de jazz au doigté exceptionnel.

En mai, Henri Lafitte chanteur guitariste nous a fait connaître l'ambiance d'une île lointaine Saint-Pierre et Miquelon et la vie de ses



habitants avec son répertoire axé sur la mer et les marins.

Le 18 mai le comité des fêtes a participé à l'organisation du trail des 3 rivières, la course de 36 kms passant par notre commune.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :
Notre grande fête bretonne de l'été le 20 juillet
et notre belle soirée cabaret le 4 octobre,
venez nombreux vous ne serez pas déçus !

Les membres du comité des fêtes

Contact : annie.chantrel@cegetel.net

© Crédit photos Annie Forest



Crac'hophonies

Saint-Phil Animation

Septembre est encore loin mais la forme n'a pas de saison ! Pourquoi ne pas y réfléchir dès maintenant.

L'association Saint Phil Animation propose un éventail d'activités de mise en forme accessibles à tous.

Le 9 septembre la Country reprend ses séances. Les passionnés de la section aimeraient bien faire des émules : en country plus on est nombreux plus c'est sympa. N'hésitez pas à venir faire un essai ce jour-là... avant d'être conquis.

Dès le 8 septembre vous pourrez également tester les cours de modern jazz pour les enfants, de multi danse pour tous et les trois différents cours de gym.

Le tarif de l'aquagym sera renégocié comme chaque année : les cartes, outre les cours, donnent un accès horaire au spa et au bassin de natation.

Les tarifs des activités, dans la moyenne de ceux pratiqués dans le secteur, ne changent pas.

Si 15 personnes sont motivées pour une nouvelle activité, l'association est prête à les accueillir. A vos suggestions !



Bon été à tous et rendez-vous en septembre pour une rentrée en forme !!

Le président - Gérard Riocros

VIE Associative

Korollerion Sant Filiber

Les séances hebdomadaires d'initiation et perfectionnement aux danses bretonnes cesseront le jeudi 12 juin.

La saison 2013-2014 se clôturera, salle Le Mousker, le dimanche 22 juin, par le traditionnel repas animé et dansant de notre Association.

Cette saison a été très encourageante avec un effectif de pratiquants réguliers encore en nette progression et une ambiance toujours aussi conviviale en dépit du sérieux nécessaire à apporter pour l'apprentissage de nouvelles quadrettes difficiles (telles les avant-deux de Saint-Cast, Pléboulle, la Mézière, avant-quatre de Paimpol...)

Notre fest-deiz du 16 février dernier a connu un vif succès d'ambiance et de participation.

Nous avons pu redécouvrir les danses du terroir de Penthievre grâce au Groupe « Les Gwerzillons » de Fréhel invités au côté de l'incontournable Groupe étellois « Mauvaise Langue ».

Nos échanges avec les danseurs de Crac'h et Locmariaquer ont été poursuivis. Ils renforcent nos liens historiques avec ces Associations voisines et permettent des échanges sur les méthodes pédagogiques.



Comme à l'accoutumée, nous participerons activement aux manifestations organisées sur la Commune durant l'été, notamment au fest-noz du samedi soir 16/08/14 dans le cadre de « Saint Phil en Fête » animé par l'excellent Groupe concarnois « Ruz Reor ».

Nous serons, bien sûr, présents au Forum des Associations saint-philibertaines le samedi 06 septembre prochain afin de vous informer et recueillir de nouvelles adhésions.

Notre Assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra salle Le Mousker le jeudi 11/09/14.

Les cours de la saison 2014-2015 reprendront le jeudi 18/09/14 à 20h30

Dès à présent notez la date de notre fest-deiz hivernal le dimanche 15/02/15.

Avec l'espoir de vous accueillir parmi nous pour que vivent encore nos traditions.

Le président - Pierre Leroux

Saint-Phil en Art

La saison de l'association « Saint-Phil en Art » se termine, par les auditions le 15 juin 2014

Les 21 et 22 juin Noëlle Etienne professeur d' « Arts Plastiques » recevra les parents et les amis des enfants qui ont participé à cet atelier, pour le vernissage des travaux de la saison. Martial Le Cunff et ses élèves animeront cette manifestation.

La chorale suit son chemin. Elle a trouvé son nom « Diese et Bemol ». Elle a été invitée par la Ria de Belz pour un concert, qui s'est merveilleusement passé. Nous les recevrons prochainement à Saint-Philibert.

Pendant les vacances de juillet 2014, nous proposons des stages :

- **D'arts plastiques avec Noëlle,** les 21-22 et 23 juillet 2014 de 10h à 12h, à la maison des associations de St Philibert. Prix : 40 € par enfants.
- **De piano avec Françoise Martel,** maison des associations, 1h par jour pendant 4 jours. Prix : 150 € par enfant ou adulte (cours individuel).

Nous acceptons toutes personnes intéressées par ces stages (résidents, vacanciers et adhérents bien entendu).

Pour les inscriptions, il est prudent de s'inscrire dès maintenant en adressant :

Soit un courriel à geranne.lemoine@wanadoo.fr,

Soit en téléphonant au 06 74 12 98 08

Nous serons heureux de vous retrouver en septembre au forum des associations, qui aura lieu le 6 septembre 2014 à la salle Le Mousker.

Les professeurs seront présents pour vous renseigner, et recueillir vos inscriptions.

En attendant, le bureau et les professeurs, vous souhaitent de très belles vacances ensoleillées.



La présidente - Annick Lemoine



Ludothèque Les Petits Philous

Les membres du bureau de la ludothèque Les Petits Philous se sont réunis en février 2014, en présence des élus en charge de la jeunesse pour l'assemblée générale. L'avenir de l'association était à l'ordre du jour. Apportant son soutien officiel, l'Association des Ludothèques de France était présente.

Malgré seulement quatre personnes bénévoles pour assurer l'ouverture et l'animation de la structure, l'envie est là de continuer l'activité. Continuer à jouer et faire jouer les bébés, les enfants, les parents, les enfants entre eux, les enfants avec les adultes. Les interactions sont nombreuses et riches en rires, en moments complices. Continuer à être un lieu d'échange autour de la parentalité, pour les jeunes mamans et jeunes papas, et pour tous les parents ou grands-parents qui se posent des questions sur «comment faire pour bien faire» grandir leurs enfants, ou «comment être parents...». Notre lieu est cosy, il mérite votre arrêt.

Un nouveau créneau a donc été ouvert : le vendredi, de 17h à 19h. En plus du mercredi après-midi de 16h à 18h (pendant les périodes scolaires), les familles peuvent venir redécouvrir le lieu, tester les jeux gratuitement, en louer pour une quinzaine de jours. De nouveaux «Petits Philous» ont adhéré à l'association.

Comme jouer est naturel et essentiel, nous avons célébré la Fête Mondiale du Jeu avec une journée spéciale le samedi 24 mai 2014. Une trentaine d'enfants sont venus jouer. De la marchande au baby-foot en passant par les jeux de société, personne n'a vu le temps passer ! Ils ont aussi glissé et roulé grâce à divers engins. Un goûter était offert avant de se quitter. La brioche crocodile, réalisée par Anthony Le Masson, notre voisin boulanger, a eue beaucoup de succès, ainsi que le fameux gâteau au chocolat de Gwenn !

ANIMATION LE 2 JUILLET : une activité sera menée par Maxence Cadet, de l'écomusée de Saint-Déjan, où les enfants s'amuseront à fabriquer des jeux avec des matériaux trouvés dans la nature.

PERMANENCES D'ÉTÉ : Deux créneaux d'ouverture sont prévus, principalement pour venir échanger les jeux en location pour une semaine ou quinze jours :

Le lundi matin de 11h à 12h, et le vendredi soir de 18h à 19h.

Rappel du fonctionnement : jeu libre et gratuit sur place pour tous, locations pour les familles adhérentes. 400 jeux disponibles, de 3 mois à 1212 mois !

Les projets, idées, et envies ne manquent pas pour la rentrée :

- Reprise des séances « bébé-ludo » à l'automne.
- Ouverture un samedi matin par trimestre ou par mois.
- Animation « spéciale pré-ados » ! Proposez vos rendez-vous ?
- Participation au festival du jeu en septembre.
- Conférence d'une psychanalyste sur l'importance du jeu dans le développement de l'enfant, prévue en novembre, la ludothèque étant aussi un lieu de réflexion sur la valeur éducative du jeu.

Renseignements :

Bénédicte Rousseau-Bonneau, co-présidente (06 95 92 06 33)

Guillemette Duigou-Sauget, co-présidente (02 97 30 05 46)

Gwenn Abgrall-Servettaz, trésorière (06 22 11 72 15)

Pauline Bricout, animatrice (06 76 28 97 97)

L'équipe de la ludothèque Les Petits Philous



VIE Associative

Compagnie LiberThéâtre

Après quelques péripéties, la Cie Liber'théâtre a présenté enfin sa nouvelle création « Destins Croisés », le dernier week-end de novembre 2013.

Cette nouvelle comédie musicale, qui se déroule à Paris de 1942 à 1944, a suscité beaucoup d'émotion(s) chez les 140 spectateurs venus voir le spectacle, et les félicitations ont été très nombreuses.

Merci à notre fidèle public qui répond toujours présent depuis nos débuts.

La prochaine représentation de « Destins Croisés » aura lieu à Crac'h à l'Espace des Chênes le samedi 27 septembre 2014 à 20 h 30.

Puis à suivre, le 04 octobre, il y aura la soirée Cabaret du Comité des Fêtes de Saint-Philibert, où la Cie Liber'théâtre présentera des morceaux choisis.



RECRUTEMENT :

Pour ses prochaines créations, la Cie Liber'théâtre recherche de nouveaux interprètes, hommes ou femmes, débutants ou confirmés, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître.

Tél: 06 61 17 44 92
ou libertheatre@hotmail.fr

Vous pouvez aussi trouver toutes les infos de la Cie Liber'théâtre sur le site :
www.libertheatre.jimdo.com

Vous souhaitant un bel été et une bonne rentrée.

Le président - Christophe Le Franc

Amicale des Parents d'élèves



L'amicale des parents d'élèves continue d'organiser des événements pour les enfants dans la joie et la bonne humeur ! Le dernier rendez-vous a eu lieu le samedi 23 mars : c'était la 2^{ème} édition du bal costumé.

Encore une belle réussite malgré le fait qu'il y ait eu un peu moins de monde : défilé des enfants, (pirate, Zorro, princesse, spider man, libellule...) mais aussi des parents qui ont encore tous joué le jeu en arborant des déguisements plus originaux les

uns que les autres (Cléopâtre, chevalier avec cheval, cow-boy, fée, hippies, curé, bonnets rouges...). Lors de la réunion d'avril, les parents ont décidé de reconduire l'événement tant attendu par les «grands et les petits» mais avec plus de communication (soirée ouverte à tous) et une animation à 2 personnes pour assurer tous les temps forts de la soirée (lâcher de ballons, de bonbons, initiation country, défilé et concours de déguisement, etc..).

Fin juin, c'est le rendez-vous incontournable de l'amicale : la kermesse de fin d'année qui se déroulera le vendredi 27 juin au stade. L'événement est de taille puisqu'il mobilise une quarantaine de bénévoles pendant 2 jours. Au programme : stands de jeux (dont un nouvel espace consacré aux jeux de bois) à 0,50 € la partie (structures gonflables, tir à la carabine, pêche à la ligne). Compte tenu du succès de l'an dernier, la tombola est également reconduite pour la 2^{ème} année consécutive. De nombreux et magnifiques lots sont à gagner grâce à la mobilisation des parents dans la récolte des lots et la générosité des commerçants des environs : vidéo go pro, semaine de vacances en camping en Loire atlantique, journée thalasso pour 2 personnes, balade en segway à Carnac, panier garni de la Trinitaine, de notre boulanger, électroménager,

etc.. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 27 juin au soir.

Au menu également de la soirée : Saucisses-frites, crêpes, buvette. Ouvert à tous !

Si le bal costumé a vocation avant tout de fédérer les familles en vivant une soirée conviviale sans forcément gagner de l'argent (bénéfice net de 26 € pour le bal), la kermesse est l'événement qui permet de récolter le plus d'argent pour financer des programmes pédagogiques et sorties pour les enfants tout au long de l'année (ex : sortie à la tisserie pour les PS-MS, achat matériel pour la garderie, sortie à Lizio pour les GS-CP, classe de neige pour les CM1-CM2, sortie au domaine de Kervéhenec pour les CE1-CE2, etc...).

Tous les membres du bureau profitent de cet article de fin d'année scolaire pour remercier tous les parents de l'école pour leur investissement bénévole. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! » Rendez-vous à la rentrée de septembre pour tous nous retrouver et accueillir les nouvelles familles de Saint-Philibert autour d'un pique-nique convivial !

La présidente - Anne-Laure Jégo

Le marché de Saint-Philibert

Le marché de Saint-Philibert du samedi matin a repris sa place devant la Mairie depuis le 24 mai, au grand plaisir des commerçants et des usagers.

Nous retrouvons donc notre animation hebdomadaire.



RÉCOMPENSE à nos artisans

Notre boulanger Anthony Lemasson récompensé

Lors de sa participation au concours de la baguette tradition organisé par la Fédération de la Boulangerie, le 12 mai à Noyal-Pontivy pour la fête du pain, Anthony s'est classé 5^{ème} du département.

Les produits étaient évalués par un jury composé de 6 professionnels et 6 consommateurs avisés. Les 6 premiers de ce concours départemental iront tenter leur chance en octobre à Rennes pour le concours Régional.

*Bravo à Anthony pour son travail et son savoir-faire.
Nous lui souhaitons bonne continuation et sommes fiers de voir qu'à Saint-Philibert des artisans travaillent dur pour le plaisir de tous.*



Deux ostréiculteurs ont été récompensés

Lors du concours général agricole de Paris au Salon de l'agriculture 2014

- Une médaille d'or à J.F. Quintin pour son huître creuse spéciale « La Perle de Quéhan »
- Une médaille d'argent à Renan Henry pour son huître plate « La belle de Cancale »

La Municipalité leur présente ses sincères félicitations.



CALENDRIER des manifestations

Calendrier des manifestations

Juillet

- 2 Fabrication de jeux buissonniers - Ludothèque
- 5 Concert à la chapelle - « Trinichoeur » - 21 h
- 15 Concert à la chapelle - « Orphéus d'Ukraine » - 21 h
- 19 Exposition Arts et Mer - Dasson - Jusqu'au 16/08
- 20 Fête bretonne - Comité des fêtes - 17 h 30
- Feu d'artifice - Municipalité - 23 h
- 23 Tournoi amical de tennis de table
ASSP Tennis de Table - 18 h 30
- 26 Repas Malgache - Amitiés souvenir - 19

Août

- 1 Concert à la chapelle - « Duo Sunstep » - 21 h
- 6 Tournoi de bridge paroissial - 20 h
- 9 Concert à la chapelle - Chant lyrique et piano - 21 h
- 10 Kermesse paroissiale - Paroisse - 10 h
- 13 Tournoi tennis de table - ASSP Tennis de Table - 18 h 30
- 16 Saint-Phil en fête
Municipalité - Korollerion et ESSP Foot - 19 h
- 19 Concert à la chapelle - Violoncelle et guitare - 21 h

Septembre

- 6 Forum des associations - Municipalité
- Vide grenier - Comité des fêtes

Octobre

- 4 Soirée cabaret - Comité des fêtes
- 18 Concert - Saint-Phil en Art

Mairie

02 97 30 07 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Lundi, mercredi, vendredi

de 13h30 à 17h30

35

Les Numéros Utiles

Police municipale
06 30 37 48 55

Médiathèque
02 97 30 08 08

Agence postale
communale
02 97 55 03 93

Assistante sociale
Valérie Le Toullec
02 97 30 27 50

Maison de
l'enfance
02 97 30 21 51

École P.J.Hélias
02 97 55 00 90

Garderie périscolaire
02 97 30 09 06

SAMU
15

Infirmières
02 97 30 07 60
06 30 23 87 86

Centre antipoison
de Rennes
02 99 59 22 22

Gendarmerie
17

Pompiers
18

Pharmacie de garde
32 37

Docteur Gourvenec
02 97 55 12 63

EDF dépannage
08 10 33 33 56

GDF dépannage
02 97 56 20 08





www.saintphilibert.fr



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • mairie.saintphilibert@wanadoo.fr